

**Présents** : Mme Scepi (français, latin et PP), Mme Berteau (Education musicale), Mr Touron (Histoire Géographie- Education Civique), Mme Massé (EPS), Mr Blanc (Technologie), Mme Vieillefault (Anglais), Mme Vernet (SVT) Mr Souesme (Physique-Chimie), Mr Achard (Mathématiques), Mr Herpin (Arts Plastiques), Mme Pasquay (Allemand)

Elèves délégués : Armance Le Dez, Raphaël Zenacker

Parents délégués : pour la PEEP Mme Deshoulières, pour la FCPE Mme Le Dez

Mme Scepi présente une classe agréable mais il existe des tensions entre les élèves. Deux élèves sont isolés, et deux cas de harcèlement sont avancés. Il y a néanmoins du bavardage qui nuit au travail. La classe compte deux élèves en grande difficulté, 3 élèves bénéficiant d'études encadrées, 4 bénéficient d'un soutien en mathématiques. Les EPI sont mis en route, le dossier annuel a été distribué aux élèves et est consultable par les parents. La classe inclut un élève avec AVS. Mr Blanc souligne une grande bienveillance de l'ensemble des élèves même lorsque cet élève n'est pas accompagné.

Mr Gonin revient sur les deux cas de harcèlement, avec la nécessité de temporiser : deux élèves sont en difficultés certaines. Le harcèlement reste à prouver. Les deux élèves le vivent très mal, les responsabilités restent à définir. Une intervention sur le temps de vie de classe est prévue dès lundi prochain. Une séance avec Mme Scepi a déjà eu lieu, en s'appuyant sur les documents fournis par le ministère.

Pour les élèves délégués, l'ambiance de classe est agréable, le travail avance mieux que l'année dernière. Deux élèves trouvent la classe trop bavarde. Un garçon se comporte mal vis-à-vis des filles. Certains élèves se plaignent du manque d'activités entre midi et 14 h. Certains trouvent le travail trop lent en allemand.

Mr Gonin avance qu'il y a plusieurs activités sur le temps midi- 14h, à savoir la chorale le vendredi, la présence de l'animatrice Mélanie de la maison de la Gibauderie chaque semaine, un club Echecs, une activité de Vince Pong à venir et peut-être une activité de jeu de tarot.

La création d'un club théâtre demandée par plusieurs élèves semble difficile à mettre en place, il faut un animateur. Il existe enfin le CDI, et la possibilité d'utiliser la salle de musique.

Le problème de comportement de l'élève cité sera à aborder lors de la vie de classe à venir.

Mme Pasquay précise que le travail est effectivement lent mais il existe 2 niveaux entre les élèves débutants et les élèves ayant pratiqué la langue déjà l'année précédente.

Pour les parents : il y a eu 5 retours de questionnaires. Il existe une bonne ambiance de classe mais des bavardages. Le travail de groupe semble problématique quant à travailler entre membres du groupe hors temps scolaire.

Mr Touron met en avant un léger dysfonctionnement lié à son absence bien qu'il y ait eu une feuille de route. Le temps de travail en groupe était possible sur le temps d'étude mais les élèves ont avancé qu'ils l'avaient déjà fait, ce qui n'était pas exact pour Mr Touron. Mme Berteau avance le manque d'implication des élèves qui préfèrent sortir du collège plutôt que décider de rester et

travailler sur ces projets de groupe. Mme Deshoulières avance que certains élèves sont soumis à des obligations quant au covoiturage. Mme Le Dez avance que les enfants de cet âge n'ont pas la maturité nécessaire pour décider de travailler sur un temps qui ne fait pas partie de leur emploi du temps, après 15h30, ou qu'il leur est encore difficile de penser à rester au collège afin de travailler ensemble lorsqu'ils peuvent partir plus tôt devant l'absence d'un professeur. Chacun reconnaît que la méthode de travail en groupe doit permettre de développer l'autonomie des élèves et que l'ajustement demandera encore du temps. Les professeurs souhaitent que les parents transmettent à leurs enfants que l'heure de sortie peut être modifiée quand il s'agit de travailler sur des travaux de groupe.

Le poids du cartable est abordé. Mr Gonin précise que Mr Cheniguer mène actuellement une évaluation sur ce sujet, ainsi que Mme Sureau, infirmière du collège. Mme Scepi précise que certains élèves s'obstinent à amener leur manuel en français quand cela n'est pas nécessaire.

L'aide aux devoirs n'était pas connue par les parents. Mr Gonin précise que cette aide est proposée par courrier aux parents dont les enfants le nécessitent. Les groupes ne peuvent pas être trop importants en nombre, il n'existe pas de moyen horaire. L'aide est assurée par les ASSEDU, et pour les mathématiques par des étudiants de l'université 3 fois dans la semaine.

Le bilan des bulletins trimestriels donnent 7 encouragements et 6 félicitations.

Fin de la séance à 19 h